SEMAINE EUROPÉENNE DE LA VACCINATION

Du 24 au 30 avril 2019

Dossier de presse

Le Grand Est se mobilise en faveur de la vaccination

Contacts presse

ARS Grand Est : Laura Philis - ars-grandest-presse@ars.sante.fr
Santé publique France - presse@santepubliquefrance.fr

Sommaire

Une mobilisation exceptionnelle pour restaurer la confiance

Un rendez-vous essentiel pour parler des vaccinations

Une première en France : une campagne nationale des pouvoirs publics sur la vaccination

Des actions dans toute la région Grand Est et deux temps forts :
Les Stands « Info Vaccination » à Nancy et Reims

Le site Vaccination-Info-Service.fr évolue

Des premiers effets positifs des vaccinations obligatoires sur la protection des jeunes enfants

Une couverture vaccinale en augmentation constatée chez les nourrissons soumis à l'extension de l'obligation vaccinale

Une surveillance continue des vaccins

L'adhésion à la vaccination des parents progresse

L'importance de la vaccination progresse dans l'opinion des jeunes parents

L'adhésion des pédiatres et des médecins généralistes à la vaccination et aux nouvelles obligations vaccinales est élevée

Politiques et actions menées en Grand Est

Un rendez-vous essentiel pour parler des vaccinations

Cette année, la Semaine Européenne de la Vaccination (SEV) se déroulera dans toute la France du 24 au 30 avril 2019. Cet événement est un moment privilégié pour sensibiliser la population à cet enjeu de santé publique considérable. Créée en 2005 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la SEV se déroule aujourd'hui dans le monde entier, dans près de 200 pays. Son objectif est de rappeler à tous que la vaccination est un moyen de prévention précieux qui contribue, partout dans le monde, à protéger des personnes de tous les âges contre des maladies infectieuses potentiellement graves, voire mortelles.

Les maladies les plus contagieuses et qui peuvent être prévenues par la vaccination touchent les enfants très tôt dans la vie. En France et dans le reste du monde, les jeunes enfants sont donc une cible prioritaire des programmes de vaccination. Si la couverture vaccinale du nourrisson augmente et se rapproche maintenant des objectifs de santé publique, il n'en est pas de même pour l'enfant plus grand et surtout l'adolescent. Certains niveaux de couvertures vaccinales restent insuffisants, entraînant la recrudescence de maladies évitables telles que la rougeole, qui continue de circuler et de causer des décès en France.
Le Grand Est n'est pas épargné et on dénombre plus de cas de rougeole en ce début 2019 que sur toute l'année 2018 (chiffres SPF au 17 avril / 57 cas).
Chez l'adolescent, la couverture contre l'hépatite B est très en dessous de celle attendue, exposant les jeunes adultes à la maladie.

La vaccination est une des actions de santé publique les plus efficaces. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), 2 à 3 millions de vies sont sauvées chaque année grâce à cet acte simple de prévention. Pourtant, elle fait l'objet d'une certaine défiance de la part d'une partie de la population française, ce qui entraîne des retards dans les vaccinations et donc des difficultés à éliminer certaines maladies graves telles que la rougeole. À la suite de la concertation citoyenne sur la vaccination, la nécessité de faire reculer les maladies infectieuses a conduit les pouvoirs publics à étendre l'obligation vaccinale chez les enfants de moins de 2 ans. **Pour les nourrissons nés à partir du 1er janvier 2018, les vaccinations contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, l'haemophilus influenzae b, l'hépatite B, le méningocoque C, le pneumocoque, la rougeole, les oreillons et la rubéole sont obligatoires avant l'âge de 2 ans.** La réforme commence à porter ses fruits mais il faut continuer de promouvoir la vaccination à tous les âges de la vie.

Une première en France : une campagne nationale des pouvoirs publics sur la vaccination

Dans la continuité des actions pédagogiques en faveur des vaccinations, le Ministère des Solidarités et de la Santé et Santé Publique France lancent pour la première fois en France une grande campagne de promotion de la vaccination. Sur un ton positif et mobilisateur, le thème **« La meilleure protection c'est la vaccination »** rappelle qu'il s'agit du moyen de prévention le plus efficace et le plus sûr contre de nombreuses maladies infectieuses potentiellement graves telles que les méningocoques la rougeole, la coqueluche et le tétanos.

La campagne a pour objectif de renforcer la confiance en la vaccination en rappelant ses bénéfices avérés. Elle sera diffusée à la télévision du 21 avril au 11 mai et visible sur le web, les réseaux sociaux et dans la presse. Elle s'adresse à toute la population, mais en particulier :

- aux parents d'enfants de moins de 6 ans, prioritairement concernés par la vaccination car la majorité des recommandations du calendrier vaccinal s'appliquent pendant la petite enfance ;
- et aux jeunes adultes sans enfant, de 25 ans et plus.

En amont de son lancement, plus de 120 000 professionnels de santé, acteurs majeurs de la vaccination, ont été sensibilisés et ont reçu un courrier leur présentant la campagne de communication, ses enjeux, ses objectifs et les ressources pour la relayer tels que :

- un dépliant présentant la campagne de communication ;
- une affichette portant la signature de la campagne « La meilleure protection, c'est la vaccination » pour l'apposer dans les cabinets, officines ou établissements ;
- un résumé des ressources que Santé publique France met à leur disposition de façon gratuite pour accompagner leur pratique et le dialogue avec les patients (collection « Repères pour votre pratique », carte postale du calendrier vaccinal etc.).

Des actions dans toute la région Grand Est et deux temps forts :

Les Stands « Info Vaccination » à Nancy et Reims

À l'occasion de la SEV, l'Agence Régionale de Santé Grand Est, ses partenaires et les centres de vaccinations, vous donnent rendez-vous, grâce au soutien des Villes de Nancy et de Reims, sur les Stands Info Vaccination, le **24 avril 2019 à Nancy et le 26 avril 2019 à Reims**.
Ces événements ont pour but d'informer les habitants du Grand Est sur les vaccinations à travers des animations, des ateliers ludiques et des stands informatifs.
Les carnets de santé et de vaccination pourront également être vérifiés par les professionnels présents qui répondront aux questions du public.

Outre ces deux temps forts, de nombreux autres événements sont proposés en région tout au long de la SEV : conférences, exposition, stands d'information ou sessions de vaccination…parce que la semaine européenne est le moment idéal pour parler de vaccination.
retrouvez ici le calendrier des manifestations

Le site vaccination-Info-Service.fr évolue

Vaccination-info-service.fr, le site institutionnel grand public de référence sur les vaccinations, aborde les vaccinations disponibles en France sous tous leurs aspects. Il a accueilli plus de 800 000 visiteurs depuis le début de l'année et plus de 5 millions depuis son lancement en mars 2017.
Le site dispose désormais d'un espace spécialement conçu pour les professionnels de santé, acteurs essentiels de la vaccination. Cet Espace Pro regroupe les informations les plus récentes sur les vaccinations et propose des informations fiables, du domaine juridique au domaine scientifique, en passant par les questions pratiques. Tout comme le reste du site, il a vocation à être régulièrement mis à jour et enrichi.

Vaccination contre l'hépatite B et sclérose en plaques, vaccin ROR et autisme, dangerosité de l'aluminium dans les adjuvants… des rumeurs et des fausses informations ont été relayées sur les réseaux sociaux et parfois dans les médias traditionnels. Certaines circulent toujours et suscitent des inquiétudes dans la population, sans qu'il soit facile pour le professionnel de trouver rapidement des réponses fiables, fondées sur les connaissances scientifiques. La rubrique «Controverse» fournit une analyse objective des faits et permet d'en savoir plus sur la provenance de certaines informations.

Pour en savoir plus : professionnels.vaccination-info-service.fr

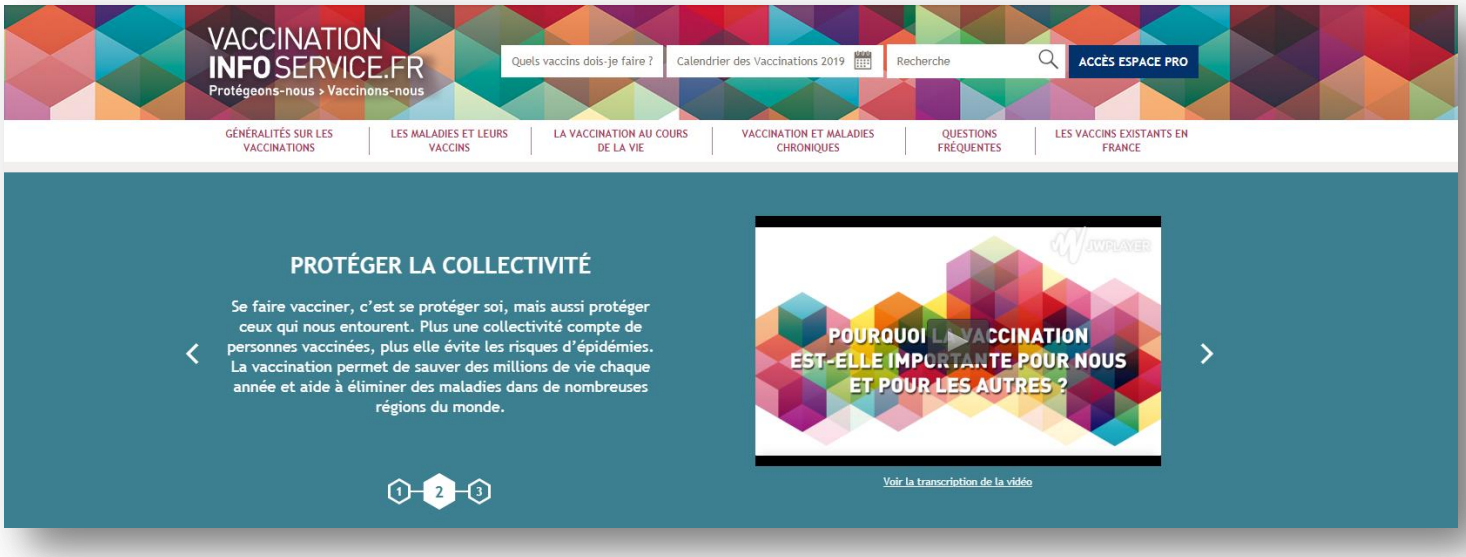

Une couverture vaccinale en augmentation chez les nourrissons soumis à l'extension de l'obligation vaccinale

La nécessité de faire reculer les maladies infectieuses a conduit les pouvoirs publics à étendre l'obligation vaccinale chez les enfants de moins de 2 ans. Pour les enfants nés à partir du 1er janvier 2018, les vaccinations contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, l'haemophilus influenzae b, l'hépatite B, le méningocoque C, le pneumocoque, la rougeole, les oreillons et la rubéole sont obligatoires avant l'âge de 2 ans.
Pour estimer l'impact de cette mesure, Santé Publique France a comparé les couvertures vaccinales à 7 mois des nourrissons nés entre janvier et mai 2018, avec celles des nourrissons nés entre janvier et mai 2017, pour les vaccinations contre la coqueluche, l'haemophilus influenzae de type b, l'hépatite B, le pneumocoque et le méningocoque C.

Depuis que ces vaccins sont devenus obligatoires, la couverture vaccinale contre ces maladies infectieuses a connu une nette amélioration dans la région Grand Est avec :

- ✓ **+36,0 points de couverture vaccinale de la 1ère dose du vaccin contre le méningocoque C.**
  - Elle est passée de 37,9 % en 2017 à 73,9 % en 2018 (elle variait de 59,5% dans le Haut-Rhin à 82,6% en Meurthe-et-Moselle). Cette amélioration de la couverture vaccinale, observée dans toutes les régions, a très vraisemblablement contribué à la diminution, chez les nourrissons âgés de moins de un an, de l'incidence nationale des infections invasives dues à ce germe (-38 % entre 2017 et 2018). Cette baisse est particulièrement visible chez les enfants âgés de moins de un an.

Couvertures vaccinales (%) départementales «méningocoque C 1 dose » à l'âge de 7 mois, Grand Est et France, cohortes 2017 et 2018, au 31 décembre 2018.

	Cohorte 2017	Cohorte 2018	Gain de couverture
08-Ardennes	38,6	80,3	+41,7
10-Aube	42,3	71,4	+29,1
51-Marne	46,2	78,3	+32,1
52-Haute-Marne	14,1	64,3	+50,2
54-Meurthe-et-Moselle	57,2	82,6	+25,4
55-Meuse	21,1	67,1	+45,9
57-Moselle	30,7	73,9	+43,3
67-Bas-Rhin	46,4	77,2	+30,8
68-Haut-Rhin	19,4	59,5	+40,1
88-Vosges	31,4	74,8	+43,3
Grand Est	37,9	73,9	+36,0
France entière	39,3	75,7	+36,4

Source : SNDS-DCIR. Traitement Santé publique France, mise à jour mars 2019

- ✓ **+4,4 points pour l'utilisation du vaccin hexavalent** (diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche, hépatite B et infections à Haemophilus influenzae de type b).
  - Le pourcentage d'utilisation est passé de 94,4 % en 2017 à 98,8 % en 2018 (il variait de 97,6% dans l'Aube à 99,5% dans la Marne).

Proportion de vaccinations par le vaccin hexavalent incluant l'hépatite B parmi les nourrissons vaccinés contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite pour au moins une dose chez le nourrisson de 7 mois, Grand Est et France, cohortes 2017 et 2018, au 31 décembre 2018, France.

	Cohorte 2017	Cohorte 2018	Gain (points)
08-Ardennes	98,0	99,4	+ 1,3
10-Aube	94,8	97,6	+ 2,8
51-Marne	96,5	99,5	+ 3,0
52-Haute-Marne	93,6	98,2	+ 4,7
54-Meurthe-et-Moselle	96,0	99,4	+ 3,4
55-Meuse	95,5	98,7	+ 3,1
57-Moselle	94,6	98,7	+ 4,2
67-Bas-Rhin	92,8	98,7	+ 5,9
68-Haut-Rhin	90,9	98,3	+ 7,4
88-Vosges	95,8	98,5	+ 2,8
Grand Est	94,4	98,8	+ 4,4
France entière	93,1	98,6	+ 5,5

Source : SNDS-DCIR. Traitement Santé publique France, mise à jour mars 2019

- ✓ **+1,8 point de couverture vaccinale de la 1ère dose du vaccin contre le pneumocoque.**
  - Elle est passée de 97,7 % en 2017 à 99,5 % en 2018 (elle variait de 99,1% dans le Haut-Rhin à 100% dans l'Aube et la Haute-Marne).

Couvertures vaccinales (%) départementales «pneumocoque au moins 1 dose » à l'âge de 7 mois, Grand Est et France, cohortes 2017 et 2018, au 31 décembre 2018.

	Cohorte 2017	Cohorte 2018	Gain de couverture
08-Ardennes	99,2	99,4	+0,2
10-Aube	99,0	100,0	+1,0
51-Marne	99,2	99,8	+0,7
52-Haute-Marne	98,6	100,0	+1,4
54-Meurthe-et-Moselle	98,9	99,8	+0,9
55-Meuse	98,4	99,3	+1,0
57-Moselle	98,1	99,5	+1,4
67-Bas-Rhin	97,1	98,9	+1,8
68-Haut-Rhin	94,3	99,1	+4,8
88-Vosges	98,4	98,9	+0,5
Grand Est	97,7	99,5	+1,8
France entière	98,0	99,4	+1,4

Source : SNDS-DCIR. Traitement Santé publique France, mise à jour mars 2019

Les couvertures vaccinales s'améliorent également chez les enfants nés avant janvier 2018 et non soumis à l'extension de l'obligation vaccinale :

- ✓ **+1,3 point de couverture vaccinale de la 1ère dose du vaccin ROR (rougeole, oreillons, rubéole) chez les enfants ayant eu 12 mois en 2018.**
  - Elle est passée de 86,3% en 2017 à 87,6% en 2018 (elle variait de 83,8% dans le Haut-Rhin à 90,1% en Meurthe-et-Moselle). Cette augmentation traduit une prise de conscience liée à la communication effectuée autour de la vaccination et à la médiatisation de l'épidémie

actuelle de rougeole. Depuis le 1er janvier 2019 jusqu'au 5 avril 2019, 49 cas de rougeole ont été déclarés dans la région Grand Est, contre 29 sur l'ensemble de l'année 2018.Les départements les plus touchés en 2019 sont la Moselle, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin. . La France est engagée dans une stratégie d'élimination de la rougeole. Il est nécessaire qu'au moins 95 % des enfants soient vaccinés pour éliminer la rougeole.

Couvertures vaccinales (%) départementales « rougeole, oreillons, rubéole au moins 1 dose » à l'âge de 12 mois, Grand Est et France, cohortes 2017 et 2018, au 31 décembre 2018.

	Cohorte 2017	Cohorte 2018	Gain de couverture
08-Ardennes	86,7	88,3	+1,6
10-Aube	85,9	87,1	+1,2
51-Marne	89,3	88,8	-0,5
52-Haute-Marne	84,0	87,8	+3,8
54-Meurthe-et-Moselle	89,5	90,1	+0,6
55-Meuse	85,3	88,2	+2,9
57-Moselle	87,2	88,5	+1,3
67-Bas-Rhin	85,0	86,5	+1,5
68-Haut-Rhin	82,1	83,8	+1,8
88-Vosges	87,2	88,8	+1,6
Grand Est	86,3	87,6	+1,3
France entière	85,0	87,2	+2,2

Source : SNDS-DCIR. Traitement Santé publique France, mise à jour mars 2019

- ✓ **Celle de la première dose du vaccin HPV chez les jeunes filles de 15 ans nées en 2003 est de 35,6 % (elle variait de 26,0% dans le Haut-Rhin à 47,6% en Meurthe-et-Moselle), alors qu'elle était de 32,6% chez les jeunes filles nées l'année précédente (+3,0 points).** Cette couverture vaccinale reste cependant encore très insuffisante.

Une surveillance continue des vaccins

L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) surveille de manière continue la sécurité d'emploi des vaccins (pharmacovigilance), notamment par le suivi des déclarations d'effets indésirables, effectuées par les patients ou par les professionnels de santé, et par la conduite d'études spécifiques ponctuelles menées dans le cadre d'une utilisation « en vie réelle » du vaccin.

Comme pour tous les médicaments, les vaccins peuvent provoquer des effets indésirables (ou effets secondaires). Les effets indésirables les plus fréquents sont une fièvre légère et une douleur ou une rougeur au point d'injection. Les effets indésirables rares et potentiellement graves font l'objet d'un suivi et d'investigations approfondies lorsqu'ils surviennent. La déclaration des éventuels effets indésirables, qu'ils soient graves ou non, par les professionnels de santé et par les patients, permet de confirmer et de préciser le profil de tolérance des vaccins après leur commercialisation.

A partir des données de pharmacovigilance disponibles, l'ANSM présentera en juin 2019 un premier état des lieux sur la sécurité des vaccins obligatoires chez les enfants de moins de 2 ans vaccinés pendant les années 2012-2017. Cet état de lieux sera accompagné de données concernant les 6 premiers mois de la mise en place de la réforme de l'extension des obligations vaccinales de janvier à juin 2018.

L'importance de la vaccination progresse dans l'opinion des jeunes parents

Dans le cadre du suivi de la mise en place des obligations vaccinales pour les enfants nés à partir du 1er janvier 2018, Santé publique France a réalisé deux enquêtes auprès de parents d'enfants âgés de moins de 2 ans [1,2]. Les résultats mettent en évidence :

- une amélioration des perceptions relatives à la vaccination et à l'adhésion aux obligations vaccinales,
- un effet positif des vaccinations obligatoires sur l'incitation des parents à faire vacciner leurs enfants nés avant le 1er janvier 2018 contre le ROR et le méningocoque C,
- le besoin d'expliciter cette mesure et de rassurer sur la sécurité des vaccins.

Deux tiers des parents (67%) déclarent être aujourd'hui favorables à cette extension de 3 à 11 vaccinations obligatoires, parmi lesquels 10% – selon leur souvenir – ne l'étaient pas en décembre 2017. Les efforts d'information doivent se poursuivre dans la durée, puisqu'en dépit de la communication mise en œuvre autour de la mesure, près de la moitié des parents (47%) indiquent ne pas savoir encore précisément ce qu'elle recouvre et un tiers s'estime mal informé sur ces obligations, particulièrement chez les plus modestes.

L'importance de la vaccination pour la santé des enfants (91%) et pour la protection de la collectivité (87%) progresse nettement dans l'opinion des parents (+5 points chacun par rapport à juin 2018). Près de neuf parents sur dix (86%) adhèrent à l'idée que les nouvelles obligations vaccinales vont permettre d'augmenter le nombre de personnes vaccinées en France, et pour les trois quarts, réduire les épidémies (77%).

La mise en place des obligations vaccinales a eu un effet positif auprès des parents sur leur décision de faire vacciner leur enfant contre le ROR et les infections à méningocoques. 36% des parents d'enfants nés en 2017 – et par conséquent qui n'étaient pas concernés par les nouvelles obligations vaccinales – ont déclaré que leur choix de faire vacciner leur enfant contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (vaccin ROR) avait été influencé par ces obligations. De même, 39% des parents d'enfants nés en 2017 ont fait le choix de faire vacciner leur enfant contre le méningocoque C à la suite de la nouvelle loi.

L'efficacité des vaccins est reconnue par 88% des parents (+ 2 points par rapport à juin 2018). Cependant, il existe une forte demande d'information : 67% des parents ont besoin de mieux connaître les effets secondaires des vaccins, 54% leur composition, 47% leurs bénéfices et les maladies qu'ils évitent.

[1] Enquête Santé publique France/BVA réalisée par internet auprès d'un échantillon national représentatif de la population française âgée de 18 à 65 ans dont 321 parents d'enfants de 0 à 2 ans. Méthode des quotas. Juillet 2018.

[2] Enquête Santé publique France/BVA réalisée par internet auprès d'un échantillon national représentatif de 1002 parents d'enfants de 0 à 2 ans (500 enfants nés en 2017 et 502 enfants nés en 2018). Méthode des quotas. Février 2019.

Le Grand Est, via l'ARS et tous les acteurs de la vaccination se mobilise fortement sur cette thématique. Ainsi en Grand Est la politique vaccinale est déclinée par un Comité Régional Vaccination (CRV) mis en place en 2018. Composé de professionnels de santé tels que des médecins, des infirmiers, des sages-femmes, les pharmaciens, les PMI ou les centres de vaccination, mais aussi d'institutions comme l'Education Nationale, les Conseils régionaux, l'assurance maladie et des représentants des patients, ce comité contribue à une action concertée et collective pour augmenter la couverture vaccinale et donc la protection de la population en région Grand Est

Quelques actions phares de l'ARS Grand Est :

Expérimentation du rattrapage vaccinal en milieu scolaire

Initié en Meuse, cette expérimentation a été étendue et a lieu actuellement sur les territoires de Saint Dié des Vosges (88), de Bruyères (88) et de Toul (54)

Dans les établissements scolaires concernés, il est proposé une vérification du carnet de vaccination des enfants par l'équipe d'un centre de vaccination. Si le statut vaccinal n'est pas à jour, les parents sont informés et peuvent alors décider de faire la mise à jour chez leur médecin traitant ou gratuitement au sein même de l'école par le centre de vaccination. Cette vérification, un an après l'âge habituel du rappel vaccinal, a montré que plus de 63% des enfants vus n'étaient pas à jour de leurs vaccinations. En deux ans d'expérimentation, ce sont plus d'un tiers des enfants non à jour qui ont pu bénéficier d'un rattrapage vaccinal et sont désormais protégés.

Mise en place d'un kit de promotion de la vaccination en EHPAD

Afin de mobiliser le personnel et les familles sur le sujet de la vaccination grippe, l'ARS Grand Est a proposé en octobre dernier à l'ensemble des EHPAD du Grand Est volontaires de tester un kit de promotion de la vaccination anti-grippale, co-construit avec des personnels d'EHPAD et des professionnels de santé, avec l'appui de l'Assurance Maladie et de Santé Publique France.

Ce kit contient des affiches, des flyers mais aussi des fiches questions/réponses, des éléments de

langage, ainsi que des pistes de réflexion permettant d'aborder la question de la vaccination avec les équipes.

186 EHPAD se sont portés volontaires pour expérimenter ce kit et son évaluation est en cours. Concrètement, suite aux retours des établissements expérimentateurs en cours d'analyse, ce kit sera amélioré et diffusé à tous les EHPAD du Grand Est pour la prochaine saison hivernale.

Promotion du carnet de vaccination électronique MesVaccins.net pour les étudiants

Le service Santé Social (SUMPPS) de l'Université de Lorraine, avec le soutien de l'ARS Grand Est a mis en place une interface Mesvaccins.net accessible directement depuis le logiciel Calcium.

Calcium est un outil destiné aux Centres de Santé Universitaires, il permet la gestion sécurisée des dossiers médicaux des étudiants.

La direction du numérique de l'Université de Lorraine a développé un outil efficace dont l'utilisation est déployée dans le réseau des SUMPPS utilisateurs de Calcium au niveau national. Ainsi ce sont désormais 4 universités qui utilisent Mesvaccins.net en interface avec leur logiciel habituel : l'Université de Lorraine, l'Université Grenoble Alpes (COMUE), l'Università di Corsica Pasquale Paoli et l'Université de Limoges

Concrètement, pour les étudiants de ces universités, un carnet de vaccination électronique est créé sur simple demande en ligne ou en se rendant dans les différents sites du SUMPPS. Ce carnet contient automatiquement l'ensemble des données vaccinales connues par le SUMMPS. Ce sont donc plus de 120 000 étudiants qui peuvent consulter leur carnet de vaccination en ligne, recevoir des recommandations établies par des professionnels de santé, et faciliter la mise à jour de leur vaccination. A ce jour plus de 700 carnets électroniques ont déjà été créés.

Et encore d'autres projets en cours….

Vaccination et immunodépression, une question à laquelle s'attèlent les acteurs

C'est une large part de la population qui est concernée : patients traités pour des cancers, patients greffés, patient souffrant de maladies inflammatoires sous immunosuppresseurs ou sous corticoïdes au long cours…. or seuls 52% sont vaccinées contre la grippe et 32% contre le pneumocoque. Un groupe de travail a été créé, avec l'objectif de mettre en place un plan d'action pour améliorer la couverture vaccinale de ces personnes. Le premier axe retenu est celui de la communication de l'information à destination des patients mais aussi des professionnels de santé.

Mobiliser les étudiants en santé sur la vaccination

Un groupe de travail a été créé afin de pouvoir travailler avec les instituts de formation en soins infirmiers sur la thématique de la vaccination.

Questionner la vaccination pour les futurs professionnels de santé a un double objectif : une action

directe de protection individuelle et collective mais aussi une action indirecte de plaidoyer en tant qu'acteur de la vaccination. Ces travaux vont débuter par un état des lieux mais aussi par une mobilisation des étudiants dans le service sanitaire sur la thématique de la vaccination

Vaccination HPV, la région Grand Est expérimentatrice

Dans le cadre de la Loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS) 2019, l'article 60 prévoit de lancer dans deux régions, une expérimentation visant à l'amélioration des pratiques des professionnels et établissements de santé pour le développement de la vaccination contre les infections liées aux papillomavirus humains.

La région Grand Est qui a été retenue pour cette expérimentation prévue pour 3 ans.

Ce projet va se construire dans les prochains mois, en concertation avec les acteurs de terrain et les sociétés savantes, pour aboutir à une expérimentation centrée sur la formation des professionnels de santé.